

# La lettre du maire



Chères Marandaises, chers Marandais,  
2022, l'occasion pour moi, mais également pour le conseil municipal et l'ensemble des employés communaux, de vous présenter à toutes et tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Une année que j'espère porteuse de beaux projets pour nos associations, profitable pour nos commerçants et artisans, plus sereine pour nos professionnels de santé. Je vous souhaite partage, harmonie et tolérance. Au-delà des mots, je souhaite que 2022 retrouve la sérénité et le plaisir de vivre ensemble loin de toute pandémie.

En 2021, nous avons offert un colis à nos aînés. Cette année, les restrictions sanitaires actuelles nous interdisent à nouveau les regroupements ; nous vous proposons de reporter cet évènement au printemps, dès que les conditions le permettront à nouveau.

Pour la première fois et sous réserve de nouvelles directives sanitaires, j'espère avoir la chance de pouvoir enfin vous inviter, chères Marandaises et chers Marandais, à participer à la cérémonie des vœux qui se déroulera le vendredi 14 janvier 2022 à la salle polyvalente. Par avance, très bonne année à toutes et à tous, prenez soin de vous.

**Jean-Marie Bodin**

Maire de Marans

Vice-président de

la CdC Aunis Atlantique



A le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux

Le 14 janvier 2022 à 19h Salle polyvalente

Réponse souhaitée par courriel avant le 5 janvier 2022 à [mairie@ville-marans.fr](mailto:mairie@ville-marans.fr)

Voilà plus d'une année que nous sommes au travail. C'est avec gravité et responsabilité que nous œuvrons pour notre ville, fidèles à nos engagements, à nos valeurs. Dès le début de notre mandat, les premiers rendez-vous, avec les départements de Charente-Maritime et Vendée et les régions Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire, ont été organisés pour entamer les chantiers de la **halte ferroviaire** et du **contournement court** de la ville.



Les études concernant les travaux sur la rue d'Aligre débuteront en 2022 ; il s'agira de sécuriser la circulation des piétons et des vélos sur cet axe, de la place Ernest-Cognacq à la rue de la Maréchaussée, intégrant de fait les **travaux du pont de pierre**. Les études nécessaires au réaménagement des places Cognacq, République et du marché aux veaux seront lancées concomitamment. Les subventions attendues pour la réalisation du parking du **Parc du Moulin** nous ont été notifiées. L'aménagement de ce nouveau parc ombragé, avec des espaces de jeux et de repos, à destination des jeunes et moins jeunes, s'échelonnera sur l'année 2022. Un projet, mené conjointement avec le Département pour l'aménagement de l'esplanade du port, devrait valider prochainement la création de places de stationnement et d'un port à sec et l'implantation à proximité d'un espace convivial, apaisé et verdoyant entre la CAALE et le restaurant du port.



Projet à l'état de réflexion et non-contractuel

## Faire de Marans une destination touristique

L'année 2022, à n'en pas douter, sera riche de projets. Il est essentiel pour notre ville, au-delà du travail de fond effectué sur la revitalisation du cœur de bourg, qu'une réflexion plus large soit posée sur notre capacité à accueillir des infrastructures et des équipements liés au tourisme de masse. Pouvoir arriver à Marans par le train, par la route, par les vélo-routes, par la mer ou par le fleuve, est une réelle opportunité, une chance. Tous ces sujets doivent être explorés et exploités. Les quatre mois d'ouverture du camping municipal nous ont permis de confirmer le potentiel touristique de notre ville. Nous conforterons ce potentiel avec de nouveaux investissements dans des chalets et des solutions d'hébergement à destination des cyclotouristes

au camping, mais aussi au cœur de la ville. Les travaux de rénovation du poulailler municipal, la création d'appontements pour l'accueil des pénichettes reliant Marans à Niort par le fleuve, la mise en valeur de notre patrimoine bâti ou naturel, les animations culturelles, sont autant d'éléments qui doivent concourir à faire de notre ville une véritable destination.



« La ville offrira de belles surprises à quiconque prendra le temps de la découvrir »

## Faire de Marans une ville de demain



Les 24 étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette exposeront le résultat de leurs travaux le **12 février prochain**. Chaque Marandais sera invité à venir découvrir le fruit de leur réflexion. Des propositions qui viendront alimenter l'ORT (Opération de revitalisation du territoire) que nous avons portée dans notre programme électoral. Une opération qui implique la rénovation de l'habitat ancien et/ou indigne, le réaménagement du centre bourg, la revitalisation du commerce et la dynamisation

du tourisme. Notre démarche inclut aussi la création de « l'éco-quartier » ou d'un quartier résidentiel plus écologique, plus durable sur l'espace « Protimer » et des projets d'aménagements de la ville, dont l'extension de notre mairie ; en effet, une nouvelle salle sera dédiée à la tenue des conseils municipaux, instants symboliques de notre démocratie locale, ainsi qu'à des moments plus conviviaux à l'instar des mariages et autres cérémonies officielles.



Une ORT, portée par la Communauté de communes Aunis Atlantique et soutenue par l'État et la Banque des Territoires. Les liens forts qui unissent la CdC et la Ville de Marans sont des atouts majeurs, tout comme ceux que nous tissons avec le Département et la Région. Travailler nos projets en concertation avec la CdC, les conseillers départementaux et régionaux nous offre le soutien nécessaire à la réalisation de grands projets tels que le contournement ou les haltes ferroviaires. Il en est de même pour des sujets de développement économique et touristique, qui ne sont pas de compétence communale.

Pour autant, bien d'autres projets ont déjà vu le jour ou sont en train d'éclore : le premier budget participatif sera versé dès 2022, le forum municipal des jeunes se constitue, une nouvelle programmation culturelle se profile. Fidèles à notre programme, respectueux des finances de la ville, nous restons déterminés à faire de Marans un atout majeur du territoire, une fierté pour ses habitants.

# Ma commune et moi

## Consultation citoyenne

Dans cette première Lettre du Maire, vous aurez l'occasion de vous exprimer sur votre commune dans le cadre du label « Petites Villes de Demain » sous la forme d'une consultation citoyenne. Ce questionnaire a pour but de recueillir vos avis, vos suggestions et vos attentes afin de préparer ensemble l'avenir de Marans. Vous avez ainsi jusqu'au 31 janvier pour nous faire parvenir vos réponses qui feront l'objet d'une synthèse, indispensable à la construction de notre futur projet.



**2022 sera également l'année du recensement de notre population.** Dix agents ont été recrutés et sont chargés de vous rencontrer, faites-leur le meilleur accueil. Les chiffres du recensement permettront de déterminer le budget au regard des besoins en services, logements, transports...

## Voici le premier numéro de la Lettre du Maire

Ce document est destiné à vous tenir informés des grandes étapes de l'action de l'équipe municipale. Tous les élus partagent la même volonté de respecter leurs engagements, tout en instaurant une méthode de travail faite de dialogue, d'écoute et d'information.

Par ailleurs, le bulletin municipal, différent de cette lettre, car largement ouvert à l'actualité de notre ville et à la très grande richesse de ses activités, est en préparation pour une parution au printemps 2022.

Marjorie Massinon

*Adjointe à la communication et aux relations publiques.*